

L'inf'Eau 44 est un bulletin-conseil hebdomadaire et gratuit à destination des irrigants de la Loire-Atlantique pour optimiser la conduite de l'irrigation et l'adapter au contexte de la campagne : démarrage, conduite, arrêt de l'irrigation, gestion des éventuelles restrictions. Ce bulletin est disponible sur le site de la [Chambre d'agriculture](#)

## Résumé de la semaine

Les pluies se font rares cette semaine, la météorologie estivale s'installe et la campagne d'irrigation est engagée. Un nouvel arrêté sécheresse a été pris le mardi 17 août. La plupart du département reste en vigilance. **Le bassin Côtier Breton reste en CRISE. Le bassin Logne, Boulogne, Ognon passe en ALERTE RENFORCEE.**








## Météo

### ➤ Météo des semaines passées

Station de référence	Pluviométrie (mm)		
	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32
Carquefou	8.1	30.7	3.3
Derval	11.5	32.6	8.2
St-Lumine-de-Clisson	5.3	29.2	1.3
Chaumes-en-Retz	6	26.8	2.2
Missillac	8	31.5	8

Source : Weather Measures

### ➤ Prévisions météo à 7 jours

	Vendredi 20/08	Samedi 21/08	Dimanche 22/08	Lundi 23/08	Mardi 24/08	Mercredi 25/08	Jeudi 26/08
Temps							
T° min / max (°C)	15/24	16/26	17/23	15/22	14/22	15/23	14/23
Pluie (mm)	0	0	0.6	0.3	0	0	0
ETP (mm)	3.9	3.7	3.9	3.7	3.9	3.8	2.7

Sources : MétéoCiel / MétéoFrance / Weather Measures

Quelques averses orageuses sont prévues pour le week-end et le début de semaine prochaine. Le climat estival persiste.

## Situation des ressources en eau

### ➤ Débit de la Loire (Station de Montjean-sur-Loire)



Le débit de la Loire reste supérieur au seuil de vigilance à 240 m<sup>3</sup>/s (seuil : 150m<sup>3</sup>/s).

➤ Débit des cours d'eau de référence au 16/08/2021

Zone d'alerte	Mode de gestion	Station de référence	SEUILS			Mesures au 18/07 Arrêté précédent	Valeur des 6 jours précédents	Mesures au 15/08
			ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE			
1 VILAINE	Débits	La Chère à Derval	150l/s	60l/s	50 l/s	304 l/s	710-811-685-444-345-293	275 l/s
2 OUDON	Débits	Segré (SDAGE)	600l/s	300l/s	100l/s	1500 l/s	1260-1240-1120-979-870-771	695 l/s
3a ERDRE AMONT	Débits	Nort sur Erdre (SDAGE)	70 l/s	60l/s	50 l/s	390 l/s (au 14/07)	déconstruction du seuil station DREAL	/
3b ERDRE AVAL	Niveau de l'Erdre	Port Jean (Carquefou)	4,29 m NGF	4,22 m NGF	4,19 m NGF	XX m		4,43m (au 26/07)
3c AFFLUENTS NORD LOIRE	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	10 (au 9/07)	/	9,17 (au 10/08)
3d AFFLUENTS SUDLOIRE	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	10 (au 9/07)	/	9,17 (au 10/08)
Zone 3e LOIRE	Taux de salinité	Buzay	/	/	Taux de salinité >1g/l	0,280 g/l (au 12/07)	/	0,370 g/l (au 13/08)
	Débits	Montjean sur Loire (point SDAGE)	127 m³/s	110 m³/s	100 m³/s	1049 m³/s	364-342-330-318-308-298	281 m³/s
3f BRIERE-BRIVET	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	10 (au 09/07)	/	9,17 (au 10/08)
4 SEVRE NANTAISE	Débits	Vertou (SAGE)	1,15 m³/s	0,9 m³/s	0,57 m³/s	2,509 m³/s	2687-2510-2310-2201-1990-1912	1793 m³/s
		Tiffauges (SDAGE)	330l/s	270 l/s	200 l/s	1430 l/s	1580-1290-1090-941-853-753	734 l/s
		Saint Mesmin	300 l/s	170 l/s	150 l/s	/	699-632-527-412-328-299	276 l/s
5 COTIER BRETON	Taux de salinité	La Pommeraie			Taux de salinité > 0,7 g/l	0,410 g/l (au 12/07)	/	0,160 g/l (au 13/08)
	Débits	Falleron à St-Etienne-de-Mer-Morte	120 l/s	40l /s	25 l/s	12 l/s	66-34-21-16-13-12	9 l/s
6a Logne Boulogne Ognon sans relation avec le niveau du Lac de Grandlieu	Débits	Logne à Saint Colmban	150l/s	60l/s	30l/s	57 l/s	115-96-61-40-33-22-	22 l/s
6b LAC DE GRANDLIEU eaux superficielles	Cote de Buzay	Buzay	<1,55m au 1/07 <1,43 m au 1/08 <1,30m au 1/09			1,73 m (au 16/07)	/	1,60 (au 13/08)

Source : DREAL (BDColiane), OFB, CD44, SAH

# Restrictions d'irrigation / Mesures de gestion

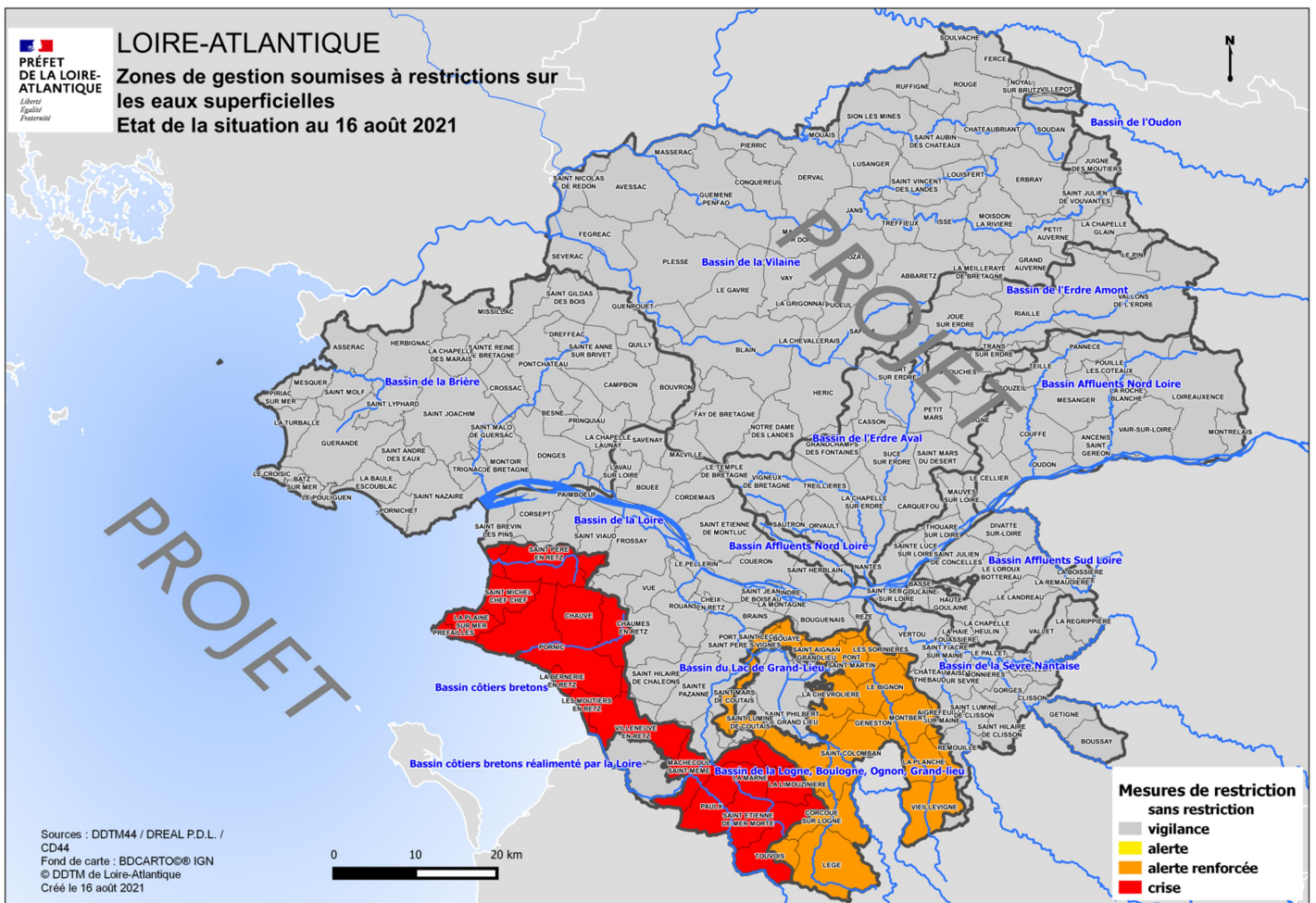
## ➤ Plan d'Alerte

Usages agricoles	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Grandes Cultures, Prairies, Cultures de plein champ	- Communication  - Réunion du comité sécheresse	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du <b>lundi au vendredi de 10h à 20h</b> et du <b>samedi 10h au dimanche 20h</b> . Ou si gestion volumétrique concertée, <b>réduction volumétrique*</b>	Interdiction	Interdiction
Cultures sensibles (maraichage)  Cultures irriguées par technique économes (micro-aspiration, goutte à goutte)  Cultures sous serre et jeunes plants en pépinière Besoins des sites d'élevage (hygiène, abreuvement)	- Mise en vigilance accrue du territoire	Information spécifique et Autolimitation des prélèvements	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du <b>lundi au vendredi de 10h à 20h</b> et du <b>samedi 10h au dimanche 20h</b> . Ou si gestion volumétrique concertée, <b>réduction volumétrique*</b>	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du <b>lundi au vendredi de 10h à 20h</b> et du <b>samedi 10h au dimanche 20h</b> . Ou si gestion volumétrique concertée, <b>réduction volumétrique*</b>
<b>Ne sont pas concernés par ces mesures</b>				

\*Taux de réduction de 30% du volume hebdomadaire maximal autorisé

## ➤ Mesures réglementaires en vigueur au 16/08/2021 par Zone d'Alerte

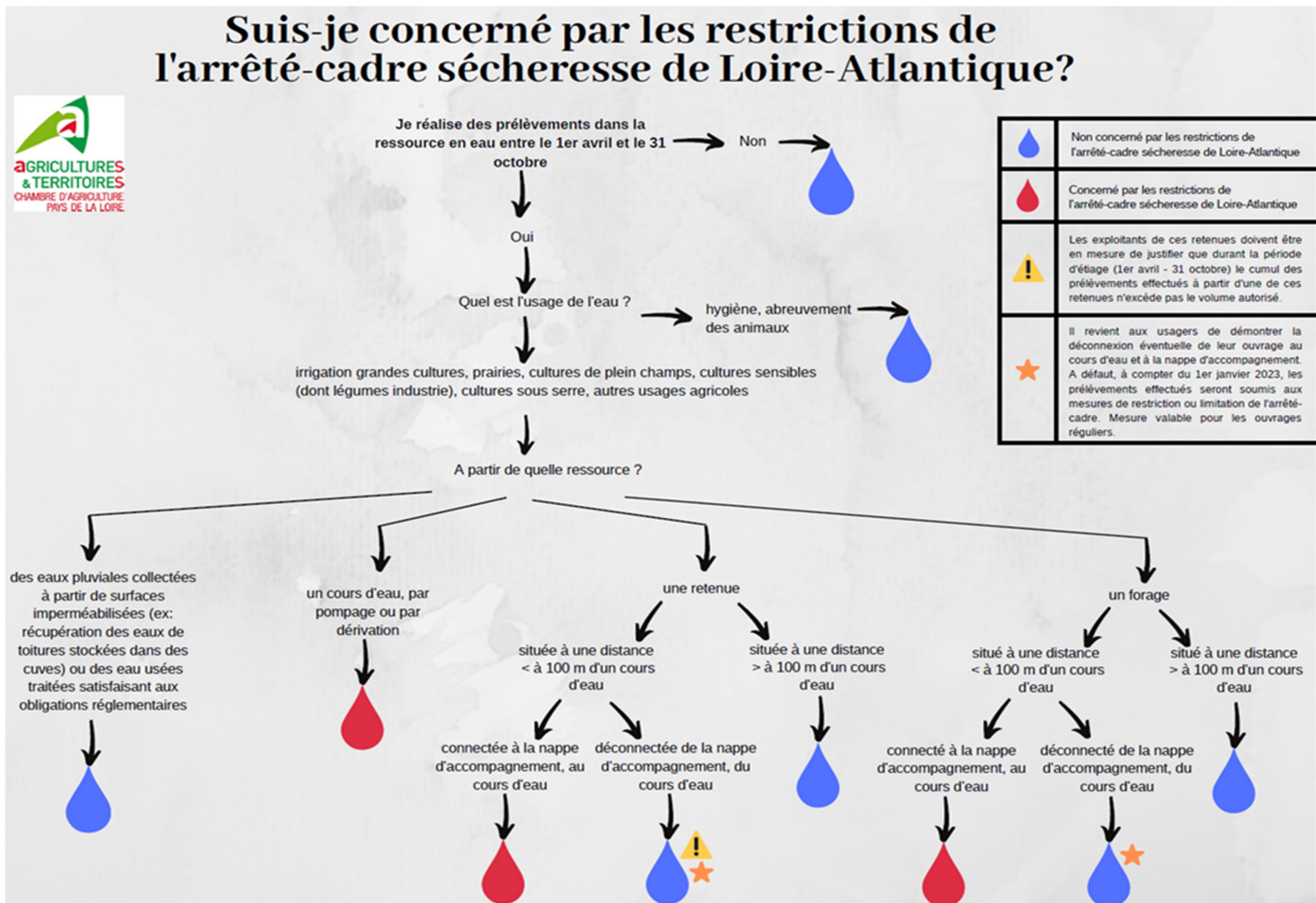
VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Ensemble des bassins		<b>Zone 6a</b> Logne Boulogne Ognon (hors lac de Grand-Lieu)	<b>Zone 5</b> Côtiers Breton



**Pour vérifier le zonage superficiel qui correspond à votre point de prélèvement :**

<https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>

Via ce logigramme vous saurez si votre prélèvement est concerné par l'arrêté cadre sécheresse qui régit l'utilisation de l'eau selon le type de ressource et le type d'usager.



## Etat des cultures et des sols

Avec du retard par rapport aux années passées, la plupart des maïs ensilage et maïs grain est au stade de formation, au grain laiteux à pâteux pour les plus avancés. **Les stades actuels restent toujours sensibles pour l'élaboration du rendement même si les besoins en eau diminuent.**

## Conseil sur la conduite de l'irrigation

Durant les prochains jours, l'ETP va augmenter pour se situer autour de 4 mm/j. **L'utilisation des sondes capacitives, ou d'un outil de bilan hydrique ajusté à la parcelle permet un conseil précis** et bien adapté, particulièrement quand les pluies sont hétérogènes comme ces derniers jours.

- **Dans le cadre où l'irrigation a commencé, il est recommandé de continuer les tours d'eau :**
  - **terres à RFU faible (40 – 50 mm) et RFU moyenne (50-60 mm) – Sols à tendance sableuse ou superficiels.** Il est nécessaire de poursuivre l'irrigation pour la croissance du grain à raison d'un tour d'eau de 25 mm tous les 8 – 10 jours en l'absence de précipitations.
  - **Installation à débit limitant** (moins de 2,2 m<sup>3</sup>/h /ha). Il faut poursuivre le rythme de l'irrigation.
- **Dans les autres situations, il est préconisé de suivre les prévisions météorologiques. Sans pluie significative, un redémarrage semaine serait possible.** Pour les sols fournissant les plus grosses réserves hydriques, on pourra attendre davantage voir se passer d'irrigation dans le cas des parcelles les plus précoces.

**Rappel:** Pour ceux qui ensilent leurs maïs, l'arrêt de l'irrigation se fait 10 à 15 jours avant la date d'ensilage prévue.

**Ces recommandations sont à adapter selon la durée de votre tour d'eau, vos contraintes (débit, volume disponible...) et l'observation de vos parcelles.**

**Pour rappel en maïs grain l'irrigation doit être maintenue jusqu'à ce que le grain atteigne 50 à 45% d'humidité. En dessous de 45% d'humidité du grain, il n'y a plus de gain de rendement à attendre, l'irrigation doit s'arrêter.** Pour déterminer le taux d'humidité du grain appuyez-vous sur le diagnostic grain :

- Sur une zone homogène et représentative de la parcelle sélectionner 5 épis par rang sur 3 rangs. Casser les épis en 2 à mi-longueur et conserver la partie pointue de l'épi.
- Juger du degré d'humidité sur les grains de la couronne : **une répartition homogène entre les 3 amidons vitreux, pâteux et laiteux (47% humidité du grain = 31% MS plante entière) correspond au stade théorique d'arrêt de l'irrigation en maïs grain.**



Chambre d'agriculture des Pays de la Loire –  
Site de Nantes  
Rue Pierre Adolphe Bobierre –  
La GERAUDIERE  
44939 NANTES  
Tél. 02 53.46.60.00

Rédaction : C LEPRETRE

Comité de relecture : M. MOINEAU, A.  
VINCENT

Reproduction interdite

Retrouvez l'Inf'Eau sur <https://bit.ly/InfEau>

Avec le soutien financier de :

